

Bibliographies nationales rétrospectives et gestion des collections patrimoniales

→ **POUR UN INVENTAIRE SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE IMPRIMÉ EUROPÉEN**

RÉMI MATHIS

Bibliothèque de sciences humaines et sociales
Université Paris Descartes – CNRS
remi.mathis@parisdescartes.fr

Archiviste paléographe, conservateur des bibliothèques, doctorant en histoire moderne à l'université de Paris Sorbonne, Rémi Mathis est responsable de la bibliothèque de sciences humaines et sociales Paris Descartes – CNRS. Il est l'auteur de « The STCN among other national bibliographies », à paraître en 2009 dans un numéro spécial du *Jaarboek van de Nederlandse Boekhistorische Vereniging*.

Malgré des dizaines d'années de travail, il faut se résoudre à cette évidence que les fonds anciens des bibliothèques européennes sont encore très mal connus. Aucun outil ne nous permet actuellement de déterminer rapidement et précisément le nombre d'éditions d'une œuvre donnée et encore moins leur localisation. À dire vrai, nous en sommes pour le patrimoine écrit là où en étaient les historiens de l'art de 1934 quand Charles Sterling exposait les « Peintres de la réalité » au musée de l'Orangerie, alors que les frères Le Nain étaient encore mal connus et distingués, que Georges de La Tour lui-même commençait à peine à être considéré et ses œuvres recensées. Mais, tandis que l'art se nourrit de singularité, la connaissance du patrimoine imprimé passe forcément par sa mise en série et ne peut faire l'économie de typologies rigoureuses, de classements et de mises en correspondances.

Alors que le rapport Desgraves décrivait il y a plus de vingt-cinq ans l'état pitoyable des collections patrimoniales françaises¹, certains pays

s'étaient déjà mis au travail afin d'aboutir à une connaissance fine du patrimoine imprimé conservé dans leurs bibliothèques. L'idée de rédiger une bibliographie nationale rétrospective est ancienne, mais les principales réalisations datent généralement de la seconde moitié du xx^e siècle, car des projets d'une telle ampleur demandent des moyens, un personnel, une administration qui n'existaient pas auparavant².

C'est à cette période que l'on passe de la recherche érudite et souvent locale à la mise en place de véritables programmes de recherche subventionnés par l'État avec un budget propre et des bibliographes formés. Certains pays ont même attendu les facilités offertes par l'informatique avant de lancer leur projet. Ces bibliographies ont eu le mérite de permettre le signalement et la meilleure connaissance de très nombreux exemplaires, regroupés par édition et scientifiquement décrits. À l'inverse, la situation française de 1982, décrite par Louis Desgraves, a-t-elle beaucoup évolué ?

* Cet article reprend l'analyse effectuée pour notre mémoire d'étude réalisé en 2008 dans le cadre de la scolarité d'élève-conservateur de l'Enssib, intitulé *Entre recherche d'identité et identité de la recherche. STC et bibliographies rétrospectives : pour un inventaire scientifique des collections d'imprimés anciens des bibliothèques européennes*. Nous remercions Dominique Varry, qui a dirigé ce travail, ainsi que Jan Bos, Mathieu Knops et toute l'équipe du STCN, qui nous a accueilli quatre mois en son sein à La Haye, Amsterdam, Leyde et Utrecht.

1. *Le patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture par une commission de douze membres* par Louis Desgraves et Jean-Luc Gautier, Paris, Ministère de la Culture, 1982, 2 vol. : « Des centaines de milliers de documents anciens, rares et précieux, dans les bibliothèques françaises, n'ont fait l'objet d'aucun catalogue ou de catalogues si sommaires qu'ils sont inutilisables. Ils demeurent donc inconnus du public. »

2. Nous désignons ici par bibliographie rétrospective le résultat d'un projet visant à décrire de manière scientifique et rigoureuse – généralement livre en main – l'ensemble de la production imprimée d'un territoire (défini par des frontières politiques ou l'emploi d'une langue) ou dans une langue déterminée pour une période donnée (généralement les trois siècles de la période moderne ; parfois un seul de ces trois siècles).

À travers ces lignes, nous aimerions montrer l'utilité que l'ensemble des acteurs intéressés par le livre ancien trouveraient dans la réalisation d'un véritable recensement scientifique des imprimés conservés en bibliothèque, passant par la mise en relation des bases existantes et la réalisation de celles qui manquent. Ce programme n'a rien d'irréaliste : les bibliographies nationales qui ont été jusqu'ici rédigées l'ont été avec des moyens humains réduits et à un coût finalement bas. Une telle action est sans doute nécessaire pour que les fonds anciens, à la fois patrimoine culturel appelé à se charger de l'affectif mémoriel dont ils sont encore partiellement dépourvus et sources pour des recherches d'une grande diversité, soient pleinement mis en valeur au service d'un public appelé à s'élargir et se diversifier et s'intègrent à une politique bibliothéconomique globale qui ne peut que leur être bénéfique.

Un patrimoine imprimé encore mal connu

La mauvaise connaissance des fonds anciens français a des causes bien connues, essentiellement historiques, sur lesquelles il est inutile de revenir.

La plupart des fonds proviennent des confiscations révolutionnaires et il fallut plusieurs décennies pour que les richesses si soudainement arrivées soient recensées et cataloguées. Une entreprise d'aussi longue haleine souffre nécessairement d'un manque de cohérence : en 1830, on ne demandait pas aux notices bibliographiques ce qu'on leur demande aujourd'hui ; les possibilités humaines et matérielles diffèrent selon les époques et, par la force des choses, ne peuvent pas tenir compte des recherches récentes. À l'échelle française, Henri-Jean Martin appelait encore de ses vœux en 2004 un « *recensement correct des fonds anciens*³ ». Cela est peut-être difficile à admettre mais de très nombreux fonds anciens d'importantes et ancien-

nes bibliothèques sont *terra incognita* pour leur conservateur même. Renvoyons le lecteur vers un récent article de Pierre-Jacques Lamblin, directeur de la bibliothèque classée de Douai, qu'il faudrait intégralement citer – tant pour sa qualité d'écriture que pour son caractère édifiant et la sainte colère qui le meut⁴.

Aussi, quand bien même les descriptions existent, il est bien rare qu'elles soient assez précises pour fournir des renseignements suffisamment exacts pour déterminer avec certitude l'édition à laquelle appartient un livre ancien. La plupart du temps les titres sont abrégés, l'adresse n'est pas recopiée de manière diplomatique ; l'empreinte n'a jamais réussi à s'imposer en France alors qu'elle est nécessaire à une description fiable d'une émission. Les catalogues collectifs – pour utiles qu'ils soient – ne constituent qu'un expédient utile qui doit être dépassé⁵. Une recherche dans le CCFr (Catalogue collectif de France) faite à deux jours d'intervalle donne rarement le même nombre de requêtes ; les recherches par imprimeur-libraire ne sont pas toujours affichables, non plus que la recherche par tranches chronologiques fines. On soulignera à juste titre que les descriptions effec-

tuées dans les bibliothèques devaient être abrégées afin de rapidement signaler les collections : nous en sommes conscients et ne jetons la pierre à personne ; mais c'est bien le sens de notre propos : il n'existe pas en France – contrairement à d'autres pays – de bibliographie nationale rétrospective.

Ces constats peuvent paraître bien pessimistes aux bibliothécaires qui travaillent sur les fonds anciens depuis plusieurs dizaines d'années avec

“Il n'existe pas en France – contrairement à d'autres pays – de bibliographie nationale rétrospective”

vigueur et professionnalisme. Il faut cependant reconnaître que besoins et possibilités ont évolué : l'évolution qui a été prise en compte dans les bibliothèques de recherche doit également l'être pour les fonds patrimoniaux. En particulier, il apparaît aujourd'hui clairement que l'échelle de l'établissement n'est plus adaptée aux besoins des chercheurs, qui travaillent sur des textes, sur des œuvres, sur des thèmes et qui se soucient comme de Colin-tampon de l'établissement où se trouve l'ouvrage dont ils ont besoin : il s'agit avant tout de leur donner la localisation du livre en question avec suffisamment de précisions (notamment l'identification de l'émission) pour que leur choix s'effectue en toute connaissance de cause.

La situation française contraste vivement avec celle d'autres pays qui ont depuis longtemps mis en place des programmes volontaristes de description scientifique de leur patrimoine écrit. Les motivations qui amènent à la rédaction de bibliographies nationales sont complexes. La plupart du temps,

4. Pierre-Jacques Lamblin, « Quand j'entends parler de patrimoine, je sors de ma réserve », *BBF*, 2004, n° 5, p. 40-47.

5. Franz-Georg Kaltwasser, « Retrospective cataloguing and catalogue conversion in the Federal Republic of Germany », *Ifla Journal*, 16 (1990), n° 1, p. 124-136 : « *It is possible to attempt to achieve this [a national retrospective bibliography] by mechanically putting together available old printed bibliographies and catalogues. [...] This is a useful makeshift, which is to be welcomed, but which of course passes on all the mistakes, gaps and unpublished titles of the old catalogues. These "union catalogues" do not dispense with the necessity of creating retrospective national bibliographies, if we really wish to catalogue comprehensively the literary tradition of a country.* » (« On pourrait essayer de la réaliser [la bibliographie nationale rétrospective] en réunissant de façon mécanique les bibliographies et catalogues anciens imprimés. C'est un expédient utile auquel on peut souscrire, mais qui ne tient pas compte des erreurs, lacunes et inédits des anciens catalogues. Ces catalogues collectifs ne dispensent pas d'établir des bibliographies nationales rétrospectives, si nous voulons vraiment cataloguer l'ensemble de la tradition littéraire d'un pays. »)

3. Henri-Jean Martin, « Une vision totale du livre », *BBF*, 2004, n° 5, p. 21-23.

les raisons mises en avant sont scientifiques – ce qui se comprend aisément. Pourtant, l'irruption du « national » et de la notion de « culture » particulière vient troubler la pure scientificité de ce type de base de données. La plupart des bibliothèques nationales ont en effet des missions de conservation de la culture de leur pays.

Par voie de conséquence, ces bibliographies se situent à mi-chemin entre l'histoire et le patrimoine. Scientifiques dans leur réalisation, elles prennent parfois leur origine dans la volonté de conserver et de mettre en valeur l'identité d'un pays, là où le patrimoine écrit constitue la base de l'identité culturelle d'une nation. Dans ce cas, une bibliographie exhaustive est un outil à part entière de mise en valeur de la culture nationale. Ainsi, la Hongrie a depuis longtemps entrepris le recensement des *hungarica*⁶. Cela ne pose d'ailleurs aucun problème à partir du moment où les motivations politiques ne viennent pas imposer des solutions non souhaitables d'un point de vue bibliographique.

Le Short Title Catalogue Netherlands (STCN)

Mais d'autres bibliographies possèdent à elles seules une importance européenne. Celles des livres publiés en Italie⁷ et en langue allemande⁸ – aisément disponibles sur internet sous la forme de bases de données – sont utilisées par des chercheurs du monde entier.

L'un des projets les plus remarquables est sans doute le Short Title Catalogue Netherlands⁹, piloté et hébergé sur le site de la Bibliothèque royale des Pays-Bas (KB).

6. *Régi magyarországi nyomtatványok – Res litteraria Hungariae vetus operum impressorum*. Budapest, Ædibus Academicis Budapestini 1983-2004, 3 vol. Ce travail toujours en cours n'est, hélas, pas disponible en ligne.
7. http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/ihome.htm
8. www.vd16.de
www.vd17.de

9. <http://picarta.pica.nl>
Sur le STCN, nous renvoyons au numéro spécial du *Jaarboek van de Nederlandse Boekhistorische Vereniging*, à paraître en 2009, et particulièrement à notre article « The STCN among other national bibliographies ».

Le STCN

La base de données du STCN peut être interrogée sur le site de la Bibliothèque royale des Pays-Bas, Koninklijke Bibliotheek, ainsi que sur le site Bibliopolis, base numérisée du livre hollandais. Pour les livres flamands, la base équivalente est le STCV (Short Title Catalogue Vlaanderen). Le STCN est la bibliographie rétrospective nationale néerlandaise pour la période 1540-1800. La base contiendra à terme des descriptions bibliographiques de tous les ouvrages publiés aux Pays-Bas et de tous ceux en néerlandais (à l'exception des ouvrages flamands) publiés à l'étranger, entre ces deux dates. La taille de la base atteint déjà 180 000 émissions. La finesse de description – fruit d'une profondeur de vue nonpareille de la part de ses promoteurs – et la quasi-exhaustivité concourent à en faire un modèle du genre.

La KB : www.kb.nl

STCN : <http://picarta.pica.nl>

STCV : www.stcv.be

Sur l'empreinte, lire « The STCN Fingerprint », site de la KB :

www.kb.nl/stcn/vingerafdruk-en.html

Ces bibliographies nationales viennent illustrer par l'exemple tout ce que l'on peut attendre de tels projets. Elles possèdent le grand avantage sur un catalogue de permettre une répartition aisée des exemplaires en fonction de l'émission à laquelle ils appartiennent, tout en offrant une description précise et homogène qui permet des recherches très fines. Car le chercheur a besoin, dans ses investigations, d'une certaine cohérence intellectuelle, susceptible de lui permettre de comparer des faits ou de constituer des bases de données homogènes.

Ce sont cependant des entreprises très lourdes, souvent menées sur plusieurs dizaines d'années. Rares sont celles qui ont été achevées alors que la situation des bibliothèques a considérablement évolué ces trente dernières années¹⁰. En des temps de vaches

10. Il est prévu de mettre un terme au projet STCN (à l'exception de la maintenance) à l'été 2009. On peut estimer qu'en dehors des fausses adresses, 95 % des émissions auront été recensées.

maigres, l'on peut se demander si ce n'était pas une erreur d'engager de fortes sommes dans des programmes de si grande ampleur, alors qu'ils risquaient d'être frappés d'obsolescence avant même d'être achevés. Pour certains, ces bibliographies fleurissent bon l'érudition III^e République, voire le lent et douloureux travail de bénédictin. Pour tout dire, compiler des listes d'ouvrages peut sembler incongru à l'heure où le web 2.0 arbore fièrement ses bannières et où la numérisation des fonds engloutit budget et personnel. Il nous semble toutefois que, bien loin d'être en contradiction, ces deux approches – tenant des *digital humanities* – se complètent.

Des objectifs multiples

Quelles sont donc ces fabuleuses possibilités qu'un catalogue collectif ne saurait apporter ? La valeur ajoutée d'une bibliographie repose sur trois points essentiels : la précision de ses données¹¹, leur cohérence (d'où des possibilités de recherche fines) et une quasi-exhaustivité permettant des statistiques qui possèdent un sens. Ces qualités permettent une meilleure connaissance des fonds conservés, ce qui a des répercussions sur tous les aspects de la gestion du patrimoine imprimé.

Un outil au service de la recherche

C'est bien sûr le lecteur qui bénéficie en premier lieu des connaissances nouvelles qu'offrent de tels outils. Que l'on nous permette de nous abriter derrière la figure d'Henri-Jean Martin pour illustrer notre propos. Quand ce dernier travaillait sur sa thèse consacrée au livre parisien au XVII^e siècle¹², le dépouillement et la mise en fiche – avec une patience infinie et l'aide de sa vieille mère – du catalogue général

11. Et la reproductibilité des requêtes, sur laquelle on ne peut scientifiquement faire l'impasse.

12. Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, Paris et Genève, Droz, 1969, 2 vol.

des imprimés de la Bibliothèque nationale ont constitué une très grande partie de son travail. Cette tâche était à peine accomplie quand s'achevait sa mise à disposition au CNRS en 1962 et encore n'avait-il aucune assurance de la représentativité des collections de la BN ni du poids des réimpressions¹³. Imaginons maintenant un chercheur voulant actuellement effectuer la même recherche pour les Pays-Bas ; il se rend sur le site du STCN, entre sa recherche dans la base de données et dispose immédiatement de la liste des ouvrages correspondant à sa requête¹⁴.

Par la compilation de ces données, c'est ce gigantesque travail qui devrait être évité à tous les futurs historiens du livre (et bien d'autres) qui disposeront d'une base statistique fiable pour des études larges ou au contraire très ciblées. Des faits acceptés par tous sans jamais avoir été prouvés peuvent ainsi être vérifiés puisque nous disposons désormais de données représentatives de la production conservée, et dans une certaine mesure de la production dans son ensemble. Des recherches ont déjà pu être menées sur des sujets ponctuels avec des résultats encourageants, propres à favoriser l'usage de tels outils.

Bornons-nous à un simple exemple. On répète depuis toujours que la proportion de livres néerlandais en caractère latins augmente au cours du xvii^e siècle, tandis que celle des ouvrages en caractères gothiques décroît. Ce jugement ne se fonde que sur l'impression subjective de bibliothécaires et bibliographes. Il n'est bien sûr pas faux, mais même en faisant abstraction des jugements de valeur (long-temps inévitables dès lors qu'un type paraît être ancien et l'autre moderne) et des considérations hasardeuses sur le lien avec les réformes protestantes et catholiques, il est impossible a priori de savoir à quel moment le *cross-*

over s'effectue. Le jugement demande à être nuancé en fonction du lieu et de la date de publication, des habitudes des éditeurs, du sujet des ouvrages. Autant de corrections dont on ressent instinctivement le besoin sans être capable de les apporter, tant une étude approfondie demande de temps et de travail. Ce sont ces éléments qui sont apportés par le STCN (et équivalent), qui permet de croiser toutes ces données afin d'obtenir des données chiffrées aisées à traiter de manière statistique¹⁵.

L'histoire du livre n'est pas tout. Les livres contenant des textes, ils sont susceptibles d'intéresser de nombreux chercheurs – pour peu que la nature de ce contenu soit connue. Là encore, la finesse des recherches que l'on peut effectuer dans une base de données telle que le STCN vise à aider tous les chercheurs : un historien local trouvera en un clic toutes les éditions publiées à Leyde ou à Deventer ; un historien du droit, toutes les ordonnances publiées par une ville au xvii^e siècle ; un musicologue, le signalement des partitions anciennes. Un libraire d'ancien, de même que son futur client, évaluera la rareté d'une émission d'un coup d'œil.

Pour un catalogage semi-automatisé du livre ancien

Au-delà de la satisfaction de leurs lecteurs, les bibliothèques ont beaucoup à gagner. Le catalogage des imprimés anciens prend beaucoup de temps et demande des compétences très particulières parce qu'il faut à chaque fois repartir de zéro. Il est bien sûr possible de reprendre une notice existante, mais celles-ci sont tellement dispersées que cela prend presque moins de temps de créer sa notice *ex nihilo* que de chercher une description fiable à recopier. Et même quand on a trouvé une bibliothèque qui possède des fonds en tant soit peu décrits, qui nous assure qu'il s'agit de la même

édition que celle que l'on a sous les yeux, en l'absence d'empreinte et de reproduction numérique ?

Les notices qui se trouvent dans les bibliographies rétrospectives peuvent alors faire office de réservoirs de notices pour les bibliothèques qui n'ont pas encore catalogué leurs fonds (ou pas de manière informatisée), en particulier les plus petites, qui ne disposent pas toujours du personnel spécialisé et compétent. Elles trouveraient là une base de travail de qualité. Il ne leur suffirait ensuite qu'à ajouter les particularités d'exemplaire afin d'obtenir des notices précises et exactes, qui pourraient alors à leur tour enrichir la base (non en elle-même mais par l'ajout de cette nouvelle localisation en fin de notice). Une campagne de description sérieuse et massive est le préalable obligé à d'importants gains de temps dans le domaine du catalogage du livre ancien.

Pour un meilleur pilotage des fonds anciens

Ces pratiques iraient vers une meilleure connaissance du patrimoine écrit européen, qui dort encore bien souvent dans l'ombre. Le lancement de bibliographies nationales amène souvent un intérêt accru pour les collections dont elles sont l'objet.

On a ainsi vu des régions italiennes s'intéresser subitement aux collections de livres du xvi^e siècle et prendre conscience de la richesse du patrimoine qui sommeillait sur leur sol¹⁶. Ces régions ont alors pris les choses en main afin de faciliter le travail à l'Iccu¹⁷ et surtout de venir en aide aux petites bibliothèques situées en dehors des villes, dont les fonds sont les moins bien connus, voire soumis à des risques de dispersion¹⁸. L'intérêt de tutelles nationales pour ces fonds a permis une prise de conscience locale et la naissance de projets qui

13. Henri-Jean Martin, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Jean-Marc Chatelain et Christian Jacob*, Paris, Albin Michel, 2004, particulièrement p. 129-145.

14. Ce qui met en perspective les critiques sur le coût des entreprises bibliographiques : le temps gagné par les chercheurs compense – dans une mesure qui reste à déterminer – les sacrifices consentis à l'origine.

15. Steven Van Impe et Jan Bos, « Romein en gotische in zeventiende-eeuws drukwerk : een voorbeeldonderzoek voor het gebruik van de STCN en STCV », *De Zeventiende Eeuw*, 22 (2006), n° 2, p. 283-297.

16. Notamment l'Émilie-Romagne, la Lombardie, le Latium et la Toscane.

17. Istituto centrale per il catalogo unico, www.sbn.it

18. Nicoletta Longo Campus, *Catalogazione retrospettiva : esperienze nelle biblioteche del Lazio*. Rome, ALB, 1996.

n'auraient sans cela jamais vu le jour. Le désir triangulaire a encore de beaux jours devant lui...

En dehors de son importance scientifique et du rôle qu'il possède en lui-même, le patrimoine présente des intérêts multiples pour les bibliothèques¹⁹, en liaison directe avec

“Le lancement de bibliographies nationales amène souvent un intérêt accru pour les collections dont elles sont l'objet”

leurs missions de démocratisation et de diffusion du savoir – sans solution de continuité avec la lecture publique. Mais il importe que chaque établissement de conservation connaisse ses fonds, non pas à la simple échelle d'une ville ou d'une bibliothèque municipale mais à l'échelle de ce qui existe, du patrimoine dans son ensemble. Tel ouvrage local est possédé en trois exemplaires dans la bibliothèque d'une petite ville et semble courant : oui, mais ce sont les trois seuls exemplaires connus. On sourit au contraire d'une bibliothèque qui présente son exemplaire de la *Chronique de Nuremberg* comme le plus grand des trésors alors qu'on en connaît plusieurs centaines d'exemplaires. Comment déterminer une politique de conservation (et donc de communication) si l'on n'a aucune idée de la rareté et de l'intérêt d'un livre ? Comment décider de priorités dans le traitement des fonds si l'on ne se base pas sur des données objectives et chiffrées ?

Il convient de prendre de la hauteur si l'on veut comprendre ses propres collections et cette hauteur ne s'acquiert qu'en connaissant la place de ce patrimoine dans la culture européenne et mondiale. C'est le seul moyen de parvenir à une juste évaluation de l'intérêt des collections conservées et de les utiliser de manière rigoureuse après s'être assigné des buts précis en cohérence avec une politique d'établissement réfléchie. Il n'est pas possible de gérer des collections que l'on ne connaît pas. La connaissance des collections est un outil d'aide à la gestion.

Cette évaluation des collections ne concerne pas que les bibliothécaires : le lecteur a lui-même beaucoup à apprendre des résultats obtenus, pour adapter ses pratiques à ces derniers. Le STCV²⁰ nous apprend ainsi qu'il vaut mieux se rendre à la faculté de théologie de Louvain pour consulter des livres religieux du xvii^e siècle ; que la bibliothèque de l'université libre de Gand possède deux fois plus de livres portant sur des sujets juridiques que n'importe quelle autre bibliothèque des Flandres. Autant d'éléments de comparaison qui ne coulent pas de source et qui ne sont accessibles que par une véritable bibliographie, permettant de comparer les collections, édition par édition.

Une porte d'entrée pour les projets annexes des bibliothèques

Le travail effectué par l'équipe du STCN n'est pas considéré comme autonome ou coupé du reste de la bibliothèque royale (KB). Un certain nombre de projets annexes ont vu le jour, qui en constituent dans une certaine mesure le pendant. Au-delà des

répertoires d'imprimeurs libraires ou de bibliographies – savantes ou à destination d'un plus large public –, certaines entreprises donnent à la KB une grande visibilité.

Bibliopolis, projet sur l'histoire du livre aux Pays-Bas, dépasse très largement par son ampleur et son ambition le cadre de l'équipe du STCN. Afin d'utiliser des ressources multisupports et d'appréhender le projet par le plus grand nombre de points de vue possibles, on a pris la décision de centrer le projet sur un site internet²¹ et non sur une publication imprimée. Bibliopolis constitue donc un bon exemple de réutilisation des données d'une bibliographie nationale dans un projet annexe destiné à un plus vaste public.

Les informations apportées par le STCN ont bien sûr contribué à la réflexion sur l'histoire du livre néerlandais mais, surtout, ses notices d'autorité sur les hommes du livre sont réutilisées et viennent directement nourrir le site internet. Une bibliographie nationale n'a pas une unique utilité : elle est un outil dont on peut tirer un très grand nombre d'informations. C'est ensuite aux bibliothécaires d'utiliser ces informations en conformité avec la politique scientifique, documentaire et de vulgarisation de l'établissement. Ils ne doivent pas hésiter à se réapproprier leur propre outil afin d'en tirer tout le suc et de l'intégrer dans la politique plus large de l'établissement.

Il convient d'appuyer sur les liens forts qui lient bibliographie rétrospective et numérisation. Dans les deux cas, il s'agit de mettre à disposition des lecteurs des renseignements sur les fonds patrimoniaux avec, en toile de fond, la question du patrimoine et de l'identité culturelle du pays en question. Mais là encore, la question de l'accessibilité des milliers d'ouvrages numérisés se pose. On peut y répondre de deux manières différentes, prenant en compte les habitudes de recherche des utilisateurs et des lecteurs. La première est de faciliter l'accessibilité afin que le lecteur trouve un texte par une simple requête sur un moteur de recherche, parfois même sans bien

19. Agnès Marcetteau-Paul, « Le patrimoine, une valeur d'avenir ? », *BBF*, 2004, n° 5, p. 35-38.

20. Voir encadré p. 63.

21. www.bibliopolis.nl/index_en.html

réaliser sur quel site il se rend pour lire ce texte. Une autre solution est de permettre un accès aisé depuis un site unique bien connu du public auquel on s'adresse et bien référencé sur internet. C'est là que la bibliographie rétrospective peut jouer tout son rôle. Elle peut être comprise comme une porte d'accès à la fois large, cohérente et visible aux collections numérisées.

La bibliographie a elle aussi tout à gagner à ce type de mélange, car les livres numérisés viennent heureusement enrichir les notices proposées. Le lien vers une bibliothèque numérique est pour la bibliographie une étape nécessaire et naturelle. Après avoir précisé les descriptions et permis des recherches de plus en plus nombreuses, il est indispensable de donner accès au livre lui-même. Il ne faut donc plus seulement considérer une bibliographie rétrospective comme une fin en soi. Elle possède même une double utilité. En amont, elle est un outil de gestion documentaire permettant de choisir les livres à numériser et ainsi d'éviter les coûteux et trop nombreux doublons. Son exhaustivité et sa cohérence donnent un grand avantage, celui de fournir des statistiques fiables sur la demande pour tel ou tel titre. En aval, la bibliographie est, comme on l'a dit, une des portes d'entrée à la bibliothèque numérique.

Il nous faut donc alors inverser la réflexion. Ne plus considérer que nous nous contentons d'ajouter un lien vers l'image numérisée du livre. Mais considérer la fiche bibliographique comme des métadonnées interoperables et pérennes, interrogeables de la manière la plus large possible, rattachées à un ouvrage consultable en ligne. Un véritable outil d'aide à la recherche. On peut alors lire le livre et consulter à part des métadonnées ou accéder au livre par une recherche sur ces métadonnées.

Dans les deux cas, les bibliographies sont absolument indispensables aux projets de numérisation de grande ampleur qui se font jour à travers le monde. Pas de stock sans inventaire. Pas d'information pertinente sans possibilité de la mettre en ordre et de l'interroger. Ces liens sont à la fois une évolution utile des bases de données bibliographiques et un moyen pour

s'insérer dans l'environnement des technologies de l'information et de la communication.

Passer à l'échelle européenne

Nous espérons avoir convaincu de la nécessité de dépasser l'échelle de l'établissement pour donner des bibliographies – qui ne remplacent pas les catalogues mais constituent des outils à la fois scientifiques et administratifs. Au fil de cet article, nous avons eu l'occasion de présenter certaines des bibliographies nationales qui existent en Europe.

À plusieurs reprises néanmoins est apparue l'insuffisance de ces projets nationaux mêmes. Déjà, certains projets ont dû adapter leurs contours à leur objet quand la cohérence semblait plus passer par une culture que par des frontières vagues et baladeuses. Confrontée à la difficulté d'une culture germanique qui ne se restreint pas à un territoire politique actuel, l'équipe des VD 16 et 17 a dû retenir des critères linguistiques et non territoriaux.

À cet égard, la plus internationale des bibliographies est sans doute la plus ancienne, c'est-à-dire l'ESTC²², qui plonge ses racines dans le célèbre STC de Pollard et Redgrave. Il comprend désormais l'ensemble des livres publiés en Grande-Bretagne, Irlande, États-Unis (avant 1801) et territoires sous domination coloniale anglaise. On y trouve également les documents publiés dans d'autres régions du monde, dès lors qu'ils contiennent d'importantes parties en anglais, en gallois, en irlandais ou en gaélique.

En sus de ces projets qui concernent plusieurs pays actuels, il arrive que des projets distincts tendent à définir des règles et des normes communes afin d'instaurer entre eux une interoperabilité destinée à assurer des recherches communes. L'exemple le plus criant du besoin de coordination vient sans doute de Flandre, où le STCV est conçu comme un projet frère du STCN afin de permettre une

connaissance fine de la production imprimée des anciens Pays-Bas (au sens large) et des ouvrages en néerlandais²³.

L'étape suivante consiste au passage à l'échelle européenne. L'idée d'une bibliographie internationale n'a rien de révolutionnaire, tant elle est intellectuellement séduisante. L'une des bibliographies thématiques les plus connues de ce type est l'Incunabula Short Title Catalogue (ISTC)²⁴, élaboré sous l'égide de la British Library. Le caractère international de l'entreprise est encore mieux marqué puisque le terrain de jeu du bibliographe est la production de livres qui ont pu être imprimés dans l'Europe entière et se trouver actuellement aux États-Unis, au Japon ou en Australie. Or, cette appréhension internationale est absolument nécessaire pour comprendre la production des incunables : si les ouvrages produits dans des petites villes se trouvent encore aujourd'hui majoritairement dans les bibliothèques de la région, il n'en est pas de même de ceux publiés à Paris, à Venise ou dans certaines villes d'Allemagne, pour partie destinés à l'exportation²⁵.

Dans une optique plus large, l'idée d'un Short Title Catalogue concernant la production imprimée de 1500 à 1800 à l'échelle européenne a déjà été émise²⁶. Cette idée fait rapidement son chemin dès lors que les innovations informatiques permettent la constitution de bases de données d'une certaine importance. Un certain nombre d'experts du livre ancien se retrouvent donc ainsi à Munich en 1990, à l'invitation de la Bayerische Staatsbibliothek²⁷. On y trouve des ressortissants de neuf pays européens ainsi que des représentants de l'Ifla et Henry Snyder, responsable de l'ESTC

23. Rappelons que le flamand est un ensemble de dialectes néerlandais. Le flamand « standard » est au néerlandais ce que le québécois est au français.

24. www.bl.uk/catalogues/istc

25. Environ 12 % des incunables italiens de l'ISTC n'apparaissent pas dans l'IGI, le catalogue collectif des incunables d'Italie. La proportion monte à près d'un tiers pour les Pays-Bas et la Belgique.

26. Tout ce qui suit est issu des archives du STCN, conservées à la Koninklijke Bibliotheek.

27. Voir l'article de Gernot U. Gabel dans le précédent numéro (Ndlr).

22. English Short Title Catalogue, British Library : http://estc.bl.uk/F/?func=file&file_name=log-in-bl-list

pour les États-Unis. On y décide alors la formation d'un groupe de travail européen chargé de réfléchir à l'organisation d'un « EuroSTC », dont les principes sont adoptés lors de la seconde conférence de Munich (29-30 janvier 1992). Ce projet a finalement débouché sur la base Hand Press Book, hélas finalement en retrait par rapport à une véritable bibliographie européenne.

Il conviendrait donc d'aller plus loin afin de converger vers des normes qui permettraient de partager un plus grand nombre d'informations, jusqu'à une sorte d'interopérabilité bibliographique. Car, sans normalisation des renseignements contenus dans les notices, il est impossible d'effectuer des recherches fines : on ne peut en effet que chercher dans les champs partagés par l'ensemble des bases, ce qui peut parfois se limiter à l'auteur et au titre. Le Cerl, Consortium of European Research Libraries, ne demande par exemple aucune normalisation aux bibliothèques qui acceptent de verser leurs données dans la base HPB, Heritage of the Printed Book in Europe²⁸. Cela a pour conséquence une recherche dans seulement cinq champs (mot clef, auteur, titre, imprimeur, année), sans aucune garantie d'exhaustivité (tous les titres ne ressortiront pas lors d'une recherche par année par exemple).

L'initiative de Saint-Andrews

L'arrivée d'un acteur neutre peut parfois catalyser les choses. Or, une équipe²⁹, dirigée par Andrew Pettegree et Malcolm Walsby de l'université écossaise de Saint-Andrews, a récemment publié *French Vernacular Books*³⁰, un *short-title catalogue* des livres fran-

çais en langue vulgaire du xvi^e siècle, recensant 180 000 exemplaires de 52 000 éditions différentes³¹. Si cet ouvrage se contente de donner une liste de titres très insuffisante, l'équipe dispose en réalité d'une base de données très complète sur chacun des très nombreux exemplaires consultés et prévoit à terme d'y donner accès sur internet. Ce travail est méritant car si certaines bibliographies telles que l'ESTC ou VD 16 peuvent s'appuyer sur quelques très grandes collections qui conservent une bonne partie des éditions existantes, ce n'est pas le cas en France, pays où les collections sont extrêmement dispersées dans un grand nombre de bibliothèques municipales. Près du tiers des éditions ne sont même pas représentées en France, ce qui a obligé à dépouiller un très grand nombre de bibliothèques étrangères. L'équipe a le projet d'effectuer le même travail sur les ouvrages en latin publiés en France en trois ans. Parallèlement, le même travail devrait être effectué sur l'Espagne par un chercheur de Dublin, d'ici environ quatre ans. Les éditions publiées dans les pays scandinaves et celles d'Europe centrale devraient également être répertoriées d'ici quelques années.

En faisant par elle-même une part importante du travail et en prévoyant de regrouper les travaux menés à l'échelle d'un État, en chapeautant le tout par une organisation légère, Saint-Andrews devrait ainsi être en mesure d'ici quelques années de proposer une bibliographie des ouvrages du xvi^e siècle non pas exhaustive mais riche et de bonne qualité. Assurément, des améliorations pourront ensuite être apportées : l'équipe n'a pas vu un certain nombre d'exemplaires décrits ; il est toujours possible de raffiner les notices. Mais cela permet une base de travail sans équivalent et de grande valeur, permettant de combler les faiblesses des pays qui n'ont jamais effectué ce travail par eux-mêmes.

Mais l'équipe écossaise ne cache pas qu'elle aimerait impulser une dynamique permettant de travailler beaucoup plus en réseau. Il est vrai

qu'à l'échelle européenne, la nécessité d'une gestion déconcentrée se fait sentir afin d'alléger l'administration du projet. Car la quantité d'éditions à prendre en compte est telle qu'il ne sera certainement pas possible de confier l'ensemble du travail à une équipe unique. Au risque de perdre une certaine cohérence d'ensemble, la gestion générale pourrait alors être réduite à quelques personnes, chargées entre autres d'assurer le lien avec les équipes locales et de déterminer des normes communes, avec possibilité pour chaque équipe de raffiner ses descriptions en fonction de ses besoins et de ses moyens. La base pourrait ainsi être extrêmement ouverte, de manière à accueillir tout travail scientifique permettant de progresser dans la précision et la pertinence des notices.

Prendre de la hauteur

Alors que la répartition des ouvrages anciens conservés en France est un obstacle à leur connaissance et à leur mise en valeur et que le processus de décentralisation à l'œuvre dans les bibliothèques municipales risque de renforcer ce phénomène, il est plus que jamais nécessaire que des outils permettent de quitter l'échelle de l'établissement pour prendre de la hauteur.

Dès 1972, Henri-Jean Martin appelait à la création de « centres régionaux pour le catalogage des fonds anciens » : ces centres n'ont jamais vu le jour mais, depuis, les progrès de l'informatique permettent de créer virtuellement une bibliothèque européenne qui pourrait constituer un réservoir de notices à dériver, en même temps qu'un formidable outil de recherche, de signalement et de gestion des collections. Bien que cela nécessite un volontarisme certain, une organisation de type « gestion de projet » et une farouche volonté de coopérer, il sera difficile d'en faire l'économie si l'on veut gérer les fonds anciens avec rigueur. ●

Novembre 2008

28. www.cerl.org/web/en/resources/hpb/main

29. Voir www.st-andrews.ac.uk/~bookproj/
Une partie de nos informations provient également d'un entretien avec Malcolm Walsby (Leyde, 7 février 2008).

30. Leiden, Brill, 2007. Le projet était à l'origine de recenser les livres religieux français du xvi^e siècle ; mais la définition d'un livre religieux étant difficile à donner en ces périodes où religion et politique sont inextricablement liées et l'intérêt d'une bibliographie complète se faisant sentir, il a été décidé d'élargir les critères.

31. D'après l'équipe, 100 000 de ces 180 000 exemplaires ont été vus.